

BP Brevet Professionnel

Agro-Equipement

Conduite et Maintenance des Matériels

Niveau 4 – N° fiche RNCP 14853

Formation en Apprentissage

Le titulaire de ce diplôme assure la conduite des machines agricoles et de leurs équipements et en réalise l'entretien et la maintenance périodique.

Il est également appelé à participer au choix du matériel et à en assurer la préparation et les réglages.

Il peut intervenir en atelier ou chez le client. Il peut également être amené à vendre du matériel neuf ou d'occasion, à le mettre en service et à initier le client à sa conduite et à son entretien.

Objectifs de formation :

- Assurer la conduite et l'entretien des agroéquipements
- Gérer les chantiers et les ateliers de maintenance en toute sécurité
- Gérer les aspects sociaux, législatifs et réglementaires liés à l'exercice de l'activité

Contenu de la formation

UNITES CAPITALISABLES

UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux associés à l'utilisation d'agroéquipements

UCP 1 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur de l'agroéquipement

UCP 2 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise du secteur de l'agro-équipement

UCP 3 : Communiquer dans une situation professionnelle

UCP 4 : Situer une intervention culturelle dans son contexte agronomique et socioprofessionnel

UCP 5 : Elaborer un diagnostic de fonctionnement des matériels couramment utilisés dans l'entreprise

UCP 6 : Effectuer le suivi technico-économique d'un chantier et d'un atelier

UCT 1 : Réaliser en sécurité et dans une perspective de durabilité des travaux mécanisés

UCT 2 : Réaliser les opérations de logistique et de maintenance d'un parc d'agroéquipements

UCARE 1 : Appliquer des techniques culturelles durables

UCARE 2 : Pratiquer des techniques d'agriculture de précision

Comment s'inscrire ?

- ❖ nantes-terre-atlantique.fr
- ❖ ypareo.julesrieffel.com
- ❖ secrétariat du CFA :
↳ 02.40.79.48.60
↳ cfa-nozay@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2022

(début de formation : septembre 2022)

Chiffres clés

**Taux de réussite aux examens
juin 2021 : 100%**

**Taux d'insertion professionnelle
2020-2021 à 6 mois :**
Selon étude interne en 2019
50% en emploi
50% en poursuite d'étude

**Taux de satisfaction
2020-2021 :**
66 %

**CFA Nantes Terre Atlantique
Site de Nozay**

32 route du Creuset La Tardivière
44170 NOZAY

Tél : 02.40.79.48.60 – Mail : cfa-nozay@nantes-terre-atlantique.fr

Conditions d'admission

Etre âgé de 16 à 29 ans.

L'admission en BP Agro-Equipement se fait après validation d'un CAP, d'un BPA, d'un BEPA, ... Le dossier d'inscription vous est remis par le CFA après passage de tests et entretien de motivation. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Adaptation du parcours de formation

Un référent est dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Parcours individualisé possible selon diplômes et expériences.

Organisation de la formation

En Centre de Formation (CFA et Centre de formation Agroéquipement) : 1 200 heures de formation sur 2 ans, à raison de 17 semaines par an assurées par des formateurs du CFA et du centre de la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique.

Chez le maître d'apprentissage : par alternance, pendant 30 semaines par an, l'apprenti perfectionne ses gestes professionnels et acquiert de façon pratique les techniques de l'agroéquipement.

Modalités Pédagogiques

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites ...

Obtention du diplôme

Les évaluations sont réalisées au cours des 2 années de formation. L'obtention du diplôme est validée par la réussite de toutes les Unités Capitalisables (UC).

Tarif

Cout de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

Rémunération

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

Poursuite de formation possible

BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole